

Consignes rédactionnelles à l'Institut de sociologie

Préambule

Comme dans toute autre activité, la recherche en sociologie a **des normes formelles** qu'il faut respecter, aussi ils vous est demandé de faire tout aussi attention à la forme qu'au contenu de vos travaux tout au long de vos études à l'Institut de sociologie. A cette fin, nous vous prions de respecter les normes explicitées dans [le document de la FLSH](#).

Point trop souvent oublié, ou indiqué de manière insuffisante ou incomplète, par les étudiant-e-s, **le référencement est crucial** pour tout travail scientifique.

- Les sources doivent **toujours être indiquées** ; chaque concept, idée ou théorie doit pouvoir être retrouvé grâce aux indications bibliographiques fournies dans le texte.
- **Aucune citation ne doit rester orpheline** ; ni les reprises telles qu'elles, ni les reformulations, ni même les emprunts d'idées ou de concepts.
- Les citations en sociologie **se font dans le texte** sous la forme (auteur, date, numéro de page) et non pas en note de bas de page.
- **Toutes les sources citées** dans le texte, et **seulement les sources citées** dans le texte doivent apparaître dans la bibliographie.

La réalisation **d'une bibliographie** suit des règles très précises. Le point le plus important est **la systématique**.

- Choisissez un **style et respecter-le** du début à la fin.
- La **façon de référencer** est différente selon qu'il s'agit d'un livre, d'un article, d'un chapitre de livre, d'un site internet, etc. C'est d'ailleurs ce qui permet de les différencier.
- La bibliographie est toujours classée **par ordre alphabétique** suivant le nom de famille du premier ou de la première auteur-e. Si deux publications sont du ou de la même auteur-e, celles-ci sont alors classées par année de parution.
- Il n'y a **jamais d'intertitres** dans une bibliographie, ni de catégories, donc pas de distinctions du type « livre », « chapitre », « article », « site internet », etc.

Dans le document Consignes rédactionnelles FLSH, deux normes sont présentées pour le référencement bibliographique : ISO 690 et APA.

L'Institut de sociologie de l'UniNE utilise la norme APA. Nous prions par conséquent les étudiant-e-s d'utiliser cette norme de référencement dans la rédaction de leurs travaux pour les cours donnés au sein de l'Institut de sociologie.

Afin de faciliter la gestion de la bibliographie d'un travail plus étendu, il vous est conseillé d'utiliser **un logiciel de référencement**, par exemple EndNote.

La liste des logiciels disponibles pour les étudiant-e-s se trouve ici : <http://www2.unine.ch/sitel/logiciel>
Vous pouvez vous présenter à l'assistance informatique du SITEL (<http://www2.unine.ch/sitel/page-4399.html>) ou prendre rendez-vous par e-mail : Assistance-Etudiants.sitel@unine.ch pour faire installer certains logiciels (dont Endnote) sur votre ordinateur personnel.

RÉFÉRENCIEMENT DES PRINCIPAUX TYPES DE DOCUMENTS - NORME APA

MONOGRAPHIES

APA : NOM de l'auteur-e, Initiales du prénom (année). *Titre*. Lieu d'édition : éditeur.

Remarques : s'il y a deux auteur-e-s, les deux noms devront figurer dans la référence séparés d'un &. S'il y a plus de six auteur-e-s, on ne mentionnera que l'auteur-e principal-e suivi d'un *et al.*

Exemples :

APA : LARDY, J-P. (1999). *Recherche d'information sur l'internet : outils et méthodes* (6e éd.). Paris : ADBS Editions.

PARTIES OU CONTRIBUTIONS À UNE MONOGRAPHIE

APA : NOM de l'auteur-e, initiales du prénom. (année). Titre de la contribution. In initiales puis nom de l'éditeur suivi de (éd.), *titre de la monographie* (numéros de pages de la contribution). Lieu d'édition : éditeur.

Remarques : si la contribution est une préface ou une introduction, on peut le mentionner entre parenthèses directement après le prénom de l'auteur-e de la contribution. Il est possible de remplacer la mention (éd.) par « sous la dir. de ».

Exemples :

APA : WÜSTER, E. (1981). L'étude scientifique générale de la terminologie, zone frontalière entre la linguistique, la logique, l'ontologie, l'informatique et la science des choses. In G. Rondeau & H. Felber (éds.), *Textes choisis de terminologie. Vol. I : Fondements théoriques de la terminologie* (pp. 175-223). Québec : Université Laval.

ARTICLES DE REVUES

APA : NOM de l'auteur-e, initiales du prénom. (année). Titre de l'article. *Titre de la revue, numéro*, numéros de pages de l'article consulté.

Remarque : les articles tirés de magazines et journaux sont référencés selon le même principe en indiquant la date de la publication.

Exemples :

APA : CARPENTIER, L. (1993). L'homme qui n'en fit qu'à sa tête. *Revue d'études standhaliennes*, 16, pp. 18 – 20.

PAGES ET SITES WEB

APA : NOM DE L'ORGANISME ou DE L'AUTEUR-E, Prénom en toutes lettres. (Date de mise en ligne ou n.d. si introuvable). Titre de la page d'accueil ou de la page consultée. Consulté + date de la dernière consultation sur + adresse URL.

Exemples :

APA : Université Laval, Bibliothèque. (n.d.). Site de la Bibliothèque de l'Université Laval. Consulté le 8 mai 2010 sur <http://www.bibl.ulaval.ca/>.

DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

APA : THIRION, Paul, [en ligne], APA : citations dans le texte et liste bibliographique, URL : http://www.udfapse.lib.ulg.ac.be/Aide_publication/apa.html. (Consulté le 26.05.2010).

Règles typographiques : Guide du typographe : règles et grammaire typographiques pour la préparation, la saisie et la correction des textes, Lausanne : Groupe De Lausanne De l'Association Suisse Des Typographes, 2000, 6e édition.

AUTRES TYPES DE DOCUMENTS

Au cas où vous souhaiteriez citer d'autres types de textes non présentés dans ce document ou celui de la FLSH (par ex : encyclopédie en ligne, thèse de doctorat, etc.) nous vous recommandons de consulter ce site très complet : <http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/20-Citer-selon-les-normes-de-l-APA?tab=108>

Le projet de recherche en sciences sociales¹

(Travaux de séminaires, TP, mini-mémoires, mémoires, etc.)

Au cours de la formation en sciences sociales, les étudiant-e-s sont amené-e-s à réaliser des travaux de recherche pour valider certains cours ou séminaires. Ces travaux sont dans la plupart des cas à la fois théoriques et empiriques, dans la mesure où il est souvent difficile de séparer ces deux aspects de la connaissance. Ceci étant, pour les étudiant-e-s, l'objectif principal de ces travaux consiste non seulement à augmenter leur connaissance et leur compréhension de la réalité sociale et des objets étudiés, mais surtout d'apprendre à mener une recherche jusqu'à son terme c'est-à-dire depuis le projet de recherche jusqu'à la rédaction du compte rendu de recherche.

La rédaction du projet de recherche est la première étape du travail de recherche, qui consiste à la mise en œuvre de deux premiers actes du processus de recherche: la rupture et la construction. Il doit refléter le processus de construction scientifique d'une problématique de recherche : la formulation de la question de départ, la construction du cadre théorique et opératoire, l'énonciation des questions et des hypothèses de recherche, le choix de la stratégie générale de vérification, des techniques de collecte et d'analyse des données,... La qualité du projet de recherche est déterminante pour le déroulement de la recherche même, ainsi que pour la qualité des résultats obtenus.

Dès lors, il convient de respecter certains impératifs de structure et de contenu dans le travail de rédaction.

1. LA STRUCTURE OU L'ORGANISATION DU TEXTE

L'importance de la présentation du travail réside dans le fait qu'elle va favoriser une bonne compréhension du texte par ses lecteurs ou lectrices. La structure (la forme) du texte permet aussi de mettre en valeur son contenu. Ceci impose de diviser le travail en plusieurs parties bien identifiées.

1.1. La page titre

L'objectif en est d'informer le lecteur ou la lectrice de l'objet étudié et le cadre dans lequel s'inscrit le travail. Elle doit comporter le titre du travail, le titre du cours ou du séminaire, le nom de l'auteur-e, le nom de la personne à qui le travail est remis, le nom de l'établissement d'enseignement et la date de remise du travail.

1.2. La table des matières avec un renvoi aux numéros de pages

Indispensable dans les travaux d'une certaine longueur, elle suit immédiatement la page titre et consiste à présenter un plan détaillé du travail.

1.3. L'introduction

Elle annonce de façon concise mais précise le contenu du travail et situe de manière générale la question de recherche par rapport à un contexte socioéconomique et historique donné. L'introduction ne doit pas être un résumé du corps central du travail et encore moins une indication de ses conclusions.

1.4. La problématique

Selon le thème abordé, cette partie est conçue comme une approche théorique du sujet de recherche. Il s'agit de la partie la plus étendue dans le cadre d'un projet de recherche car elle consiste à faire un

¹ Reprise partielle du document *Le projet de recherche en sciences sociales* de Mihaela Nedelcu.

état de la recherche sur le thème du projet (présentation et critique des résultats d'autres recherches sur des thématiques similaires, analyse de données statistiques secondaires permettant de situer le phénomène étudié, description du contexte historique, global ou local, etc.) et à expliquer les concepts et/ou le cadre théorique utilisés auxquels réfère votre étude. Elle doit, en outre, contenir les questions de recherche et les hypothèses que vous voulez tester dans votre travail.

1.5. La méthodologie

Cette partie est censée renseigner sur la (les) méthode(s) et les instruments que vous avez l'intention d'utiliser pour la production et l'analyse de vos données, en argumentant les choix opérés.

1.6. L'analyse

Si dans la phase d'exploration du thème de recherche vous avez déjà réalisé une enquête exploratoire (par entretien, focus groups ou autre), il faudra mentionner ici les principaux résultats de cette étape et l'utilisation que vous en avez fait pour la construction de votre problématique.

1.7. La conclusion

Aussi importante que l'introduction, la conclusion est la synthèse du travail effectué. Elle doit donner au lecteur le sentiment qu'il arrive au terme de sa lecture et que le texte qu'il vient de lire forme un tout achevé. Cela ne veut pas dire que la conclusion clôt la réflexion sur le sujet en question, surtout quand il s'agit d'un projet de recherche. Elle représente l'occasion de mettre en évidence les résultats attendus et de souligner les pistes de recherche que le projet de recherche se propose d'explorer.

2. LE CONTENU

2.1. Le travail de rédaction

Un document peut être « très bien écrit » mais pas « très intéressant » sur le plan du contenu, et inversement. Il faut donc soigner les deux aspects – la forme et le contenu – et être conscient de l'influence qu'ils exercent mutuellement l'un sur l'autre.

2.2. Le style de l'écriture

Sur la forme, dans le corps du texte, il faut utiliser une police agréable à lire et de taille 11 ou 12 selon les styles. Des majuscules ou des tailles de police plus grandes peuvent être utiles pour mettre en évidence les titres de chapitres ou de sous-chapitres.

Sur le fond, la rigueur scientifique oblige à :

- a) enrichir vos propres réflexions en intégrant d'une manière unifiée les apports de la littérature et des recherches précédentes sur le même thème de recherche ;
- b) éviter les propos philosophiques, éthiques, moralisants (la « rupture » ne se fait pas seulement au début de la démarche de recherche mais tout le long du travail et aussi et surtout au moment de la rédaction) ;
- c) rendre compte des lectures et des informations recueillies et analysées dans l'étape exploratoire dans un esprit critique, en soulignant leurs apports et limites ;
- d) rédiger des phrases bien construites, en évitant l'énumération « télégraphique » (avec des puces) ;

2.3. Les citations d'auteurs dans le texte

Il est impératif de citer vos sources, toutes vos sources. Il s'agit soit de la reprise d'idées ou de concepts forgés par d'autres auteurs, soit de la citation d'un extrait intégral de ce qui a été écrit par un-e auteur-e (dans ce cas, mentionner aussi le n° de page), soit de données historiques ou quantitatives. Soyez clair-e-s quant aux sources utilisées et évitez les « oublis », le plagiat est disqualifiant dans le monde scientifique.

Reprise d'idées ou de concepts :

1. Selon Pierre Bourdieu dans son ouvrage La domination masculine (1998), les stratégies...
2. Selon Pierre Bourdieu (1998), les stratégies...
Ici : **le nom et le prénom de l'auteur, et l'année de parution de l'ouvrage entre parenthèses**
3. «De fait, même si le travail n'est qu'une activité parmi celles à travers lesquelles l'individu espère se réaliser, il devient l'un des lieux essentiels de socialisation et de construction identitaire (Dubar, 1991 ; Sainsaulieu, 1985), de valorisation et d'épanouissement personnel (Lalive d'Epinay, 1994). Dès lors, sans faire disparaître les inégalités et les conflits, le travail fait fonction de « grand intégrateur » (Barel, 1990) pour une majorité d'individus»² .
Ici : **le nom sans le prénom de l'auteur ou des auteurs et l'année de parution de l'ouvrage**

Reprise d'un extrait intégral (décaler par rapport au reste si la citation est longue):

1. «La société française de la première moitié du siècle et celle d'aujourd'hui sont radicalement différentes : les bouleversements de la structure sociale depuis cinquante ans en ont radicalement transformé les contours. Pourtant, ce ne sont que quelques décennies, et nos anciens conservent encore le souvenir du monde d'alors, celui de leur enfance et de leur jeunesse, et de l'ensemble des changements intervenus depuis». (Chauvel, 1998, p.31)
Ici : **ne pas oublier le numéro de page**
2. «La société française de la première moitié du siècle et celle d'aujourd'hui sont radicalement différentes [...]. Pourtant, ce ne sont que quelques décennies, et nos anciens conservent encore le souvenir du monde d'alors, celui de leur enfance et de leur jeunesse, et de l'ensemble des changements intervenus depuis. » (Chauvel, 1998, p.31)
Ici : **le texte n'est pas repris dans son intégralité, il y a une coupure [...]**

2.4. Les notes de bas de page

Elles sont souvent utiles quand on ne veut pas alourdir le texte par des propos qui n'intéressent qu'un lectorat spécialisé ou intéressé par des éléments de détails:

«Si la proportion des femmes dans les fonctions dirigeantes des entreprises a augmenté au cours des années nonante³, leur accès aux postes d'encadrement reste limité; et pour un type de profession donné, même le plus féminisé comme l'enseignement, la part des femmes diminue à mesure qu'on s'élève dans les niveaux scolaires et donc dans l'échelle des salaires »⁴.

² Extrait de la requête pour le PNR 51.

³ Cette proportion est passée de 3,4% en 1991 à 10,6% en 1999 (OFS., 2000b).

⁴ Extrait de la requête pour le PNR 51

Certain-e-s citent les références bibliographiques en note de bas de page, toutefois cela n'est pas usuel en sociologie. Mais, dans tous les cas, il faut une bibliographie complète des ouvrages / articles cités, à la fin du projet de recherche.

2.5. La numérotation des pages

Il est impératif de numéroter les pages. Il est recommandé à ne pas commencer la numérotation à partir de la page de titre.